

Archipel - Cristallines - Lettre d'information N°88

Cet été nous avons encore eu à déplorer des comportements irrespectueux, pas toujours créés par des locataires sans liens avec un propriétaire.

Sur le même thème de l'irrespect, pour la énième fois nous vous rappelons que l'entreposage de déchets verts et d'encombrants est interdit dans les locaux à ordures ménagères, qui sont prévus exclusivement ... pour les ordures ménagères. Il y a une déchetterie toute proche (5 minutes en voiture). Pourquoi certains se permettent de faire chez eux (résidence secondaire) ce qu'ils ne feraient pas chez eux (résidence principale) ?

La machinerie vieillissante de la piscine a fait son boulot tant bien que mal cet été, avec des réparations de première nécessité. Il était urgent de se pencher sur une réfection plus complète, c'est lancé par le conseil syndical. Les filtres vont être remplacés, et on s'oriente aussi vers le remplacement des vannes d'arrêt. D'autres travaux sont prévus ou en étude (devis en cours) au niveau de la piscine : réfection du pédiluve, remise en l'état de l'échelle dont une marche est cassée, remise de niveau des dalles de la partie de la plage qui s'affaisse, fermeture automatique par horloge du portail d'accès (rappel qui peut peut-être surprendre : les conseillers syndicaux n'ont pas pour mission d'être présents chaque jour aux heures d'ouverture et de fermeture de la piscine). La perte d'eau consécutive à l'oubli de la fermeture du robinet d'alimentation de la piscine n'a pas été indemnisée à hauteur du nombre de m³ perdus, nous avons demandé un complément d'indemnisation.

Concernant le (trop fameux) portail d'Archipel 1 : il **semble** que nos déboires récurrents soient désormais terminés. Il « suffisait » que la remise en état soit faite correctement ... Le sujet reste sous surveillance, on a encore eu récemment un problème de blocage ... La possibilité de créer une trappe d'accès dans le mur, côté parking, pour pouvoir évacuer le cas échéant les divers objets qu'on peut y trouver (planches, canettes ...), va être étudiée.

La source d'infiltration d'eau au niveau de la cage d'escalier d'Archipel 1A a été réparée en septembre : étanchéité refaite. Il reste à reprendre la peinture en sous-face.

Un nettoyage approfondi des coursives d'Archipel 2 a été effectué. Le résultat n'est malheureusement pas aussi bon qu'espéré, l'incrustation dans le carrelage est sans doute trop avancée.

La présence de rongeurs a été signalée dans l'allée piétonne derrière Archipel 1. La municipalité doit intervenir. Des rongeurs sont également été vus à Archipel 2.

Les emplacements de garage à vélo créés derrière Archipel 1 sont bien utilisés et semblent suffisants. Une bonne réalisation !

Le travail de noyage du câble du portail côté villas a été effectué.

Autres travaux à venir :

- reprise d'un carré de béton à l'angle sud-ouest d'Archipel 1 pour enfouir une gaine électrique
- Remplacement de l'espace vert derrière Archipel 1 (enfin qui essaie d'être vert !) par un laurier arbre + graviers blancs sur géotextile au sol pour améliorer l'esthétique

- création d'un caniveau pour l'évacuation des eaux stagnantes dans l'allée vers l'antenne télé (à valider à la prochaine AG)
- nous avons également demandé un devis pour chiffrer le coût du remplacement des portes des placards techniques des coursives d'Archipel 1 par des portes PVC. Il ne faut pas se voiler la face, ce coût sera élevé, il faudra décider en AG si on veut privilégier l'esthétique (et donc faire ces travaux) ou si on préfère conserver les portes actuelles.
- Le curage des évacuations d'eaux pluviales des parkings est également à envisager, un devis a été demandé.
- Pose de nouveaux panneaux rappelant l'interdiction de dépôt des déchets verts et encombrants, un devis va être demandé.
- Nous étudions également un changement de prestataires pour l'entretien de la piscine, les espaces verts, le ménage et les poubelles, dans le but d'améliorer la qualité de service à même coût.

Frédéric Serre